



PROJECT MUSE®

Michelet: famille

Claudie Bernard

L'Esprit Créateur, Volume 46, Number 3, Fall 2006 , pp. 79-85 (Article)

Published by Johns Hopkins University Press

DOI: <https://doi.org/10.1353/esp.2006.0032>



➔ *For additional information about this article*

<https://muse.jhu.edu/article/203511>

Michelet : famille

Claudie Bernard

LE MOT 'FAMILLE' EN FRANÇAIS DÉSIGNE tantôt un groupe de personnes liées, à différents degrés, par la filiation et l'alliance, tantôt la triade fondamentale du père, de la mère et des enfants, triade parfois réduite à deux, voire à un seul membre¹. Que cette seconde acception apparaisse de plus en plus comme l'essentielle s'explique par le remplacement graduel des familles de type nobiliaire ou paysan, enracinées dans une terre et une tradition, branchées sur un réseau de relations lignagères et communautaires, et placées sous l'autorité du père, par le ménage mobile, autonome, rassemblé par l'amour autour de la mère et des enfants, ménage caractéristique de notre civilisation moderne, industrielle et urbaine. Cette mutation, qui s'étend du XVIII^e au XX^e siècle, et que hâtèrent les mesures prises par la Révolution française au nom de bourgeois individualistes et égalitaristes (notamment l'instauration du divorce, ensuite abrogé par la Restauration, et l'abolition du droit d'aînesse), cette mutation obligea les contemporains de Michelet à interroger la stabilité et la validité de l'institution familiale, dans son rapport à l'individu indépendant d'un côté, à la nation consensuelle de l'autre.

La famille repose, structurellement et juridiquement, sur l'articulation de deux axes, qui font passer les accouplements et les engendrement humains de l'ordre du naturel à celui du culturel : l'axe de l'alliance et l'axe de la filiation—soit, dans nos sociétés, monogamie indissoluble et descendance légitime. Sur chacun des axes se note, on le sait, une dissymétrie fondamentale, quoique de nos jours bien oblitérée, en faveur de l'époux dans un cas, du père dans l'autre. Ainsi constituée, la famille me semble obéir, dans son fonctionnement, à quatre paramètres. Tout d'abord, l'économique et le sexuel, dans la mesure où la famille est à la fois une unité de consommation et de production économique, et une unité de consommation et de reproduction sexuelle, qu'elle gère des héritages et des hérédités. Dans ce double domaine, l'enfant reste mineur, et la femme, financièrement dépendante et physiquement soumise à des codes très restrictifs, aliénée. Il faudra attendre la deuxième moitié du XX^e siècle pour que s'effectuent les transformations décisives liées, d'une part, à la scolarisation des jeunes et au salariat des femmes, d'autre part, à la libération et à la maîtrise de la sexualité.

C'est au XIX^e siècle par contre que commencent à s'inverser les privilèges des deux autres paramètres : l'autoritaire et le sentimental. L'autorité profita longtemps au père, 'auteur' des jours, responsable légal et modèle vénérable,

détenteur du pouvoir, contrôleur des avoirs et promoteur des êtres. Le paramètre sentimental, qui nous semble aujourd'hui si fondamental, ne s'impose que progressivement. Pour ce qui est de l'alliance, le Code civil de 1804 définit ainsi le mariage civil inventé par la Révolution : « société de l'homme et de la femme qui s'unissent pour perpétuer l'espèce, pour s'aider par des secours mutuels à porter le poids de la vie et pour partager leur destinée » ; de bonheur personnel, pas question... Qu'on invoque l'influence du modèle courtois, remis à l'ordre du jour par les Précieuses ; de la tradition cléricale, qui, pour récupérer l'amour profane, s'efforça de hausser l'union de l'homme et de la femme, *nuptiae legales*, en *nuptiae mysticae* ; ou surtout, au XVIII^e siècle, en Grande-Bretagne d'abord puis en France, les aspirations d'une bourgeoisie libérale moins tributaire de la coutume et du patrimoine, aussi hostile au relâchement des mœurs aristocratiques qu'à la promiscuité des milieux populaires, marquée par le rationalisme et l'hédonisme des Lumières, et qui revendique une vie privée fondée sur le libre choix du conjoint, comme de l'emploi et bientôt des représentants politiques, et garante du bon ordre moral et social ; toujours est-il qu'au XIX^e siècle, l'investissement affectif caractérise de plus en plus le bourgeois et surtout la bourgeoise, et que cet idéal gagne toutes les classes. Et tant pis si le devoir d'aimer peut coïncider la bourgeoise dans un Éternel féminin cossu, prude, passif, voire hystérisant... Sur l'axe de la filiation, l'amour entre les générations est passé, pendant des siècles, par le filtre de la distance, de la discipline, parfois violente, et de l'imitation, souvent forcée, ainsi que par la médiation de tiers auxquels étaient confiées les fonctions d'allaitement, d'instruction, d'apprentissage, de socialisation en général. Ici encore, l'investissement affectif prend son essor vers la fin de l'Ancien Régime, dans les couches aisées d'abord, à peu près au même moment que la diminution de la mortalité infantile et la vogue de l'allaitement maternel, et va s'affirmant au XIX^e siècle après l'abolition du droit d'aînesse : alors l'enfant, surtout mâle, cesse d'être d'abord un 'héritier', au sens économique et génétique, pour acquérir une personnalité idiosyncrasique.

Au XIX^e siècle, quoique chez les prolétaires (de *proles*, la progéniture, seule ressource des démunis) pullulent concubinages, bâtardises, abandons et autres irrégularités, et que le bourgeois se permette impunément l'adultère qui stigmatise la bourgeoise ; au XIX^e siècle donc, à mesure que l'étau de la production et de la reproduction se desserre ; que la demande de jouissance matérielle et sexuelle s'accroît ; que les préférences personnelles s'affirment ; que la femme et les jeunes obtiennent voix au chapitre domestique ; que l'État tuteur enfin commence à soulager les ménages de certaines charges, les rapports familiaux se modifient. Ils gagnent en intensité ce qu'ils perdent en

extension, ce qui se traduit par une forte dépendance affective. Les dissensions ne disparaissent pas : elles s'intériorisent.

Des années 1820 à 1870, les théories de la famille se distribuent en trois grandes mouvances. La première, dont le meilleur représentant est Louis de Bonald, accuse la Révolution d'avoir détruit l'institution et prône un retour au patriarcat et à son corollaire, le droit d'aînesse, en vertu du dogme chrétien et de l'ordre légitimiste. L'épouse applique et l'enfant subit l'autorité du père-roi, elle-même inféodée à l'autorité du Roi-Père, puis à celle de Dieu-le-Père. Les rapports sont dominés par le devoir et la discipline, et non par la fragilité des affections humaines. Sous le Second Empire, le sociologue Frédéric Le Play donnera une expression plus scientifique et plus libérale à ces positions réactionnaires. La seconde mouvance, minoritaire, rejette délibérément la famille, au nom soit d'un solipsisme jouisseur à la Sade, soit d'une « harmonie » libertaire à la Fourier, pour qui le « famillisme » n'est qu'une forme d'attraction parmi d'autres, soit d'une utopie communautaire ou communiste, dans laquelle, lorsqu'elle est maintenue, la famille tend à être phagocytée par la Cité, soit d'un féminisme militant, dressé contre l'« esclavage » corporel, moral et politique qu'impose le foyer. La troisième mouvance enfin—celle dont relève Michelet—voit dans l'ordre domestique la condition d'un épanouissement à la fois individuel et collectif, fondé sur ce grand poncif romantique : l'amour.

On pourrait citer dans cette troisième mouvance bien des auteurs, Idéologues, saint-simoniens, libéraux, féministes. C'est peut-être Tocqueville qui décrit le plus lucidement, à propos des États-Unis démocratiques, la famille européenne émergente, famille instable où l'individu ne se définit plus par sa lignée, mais par ses qualités personnelles, plus par son passé, mais par son présent et son avenir. Aux rapports hiérarchiques se substituent des rapports égalitaires et familiaux, et l'affaiblissement des liens de filiation est compensé par le renforcement du lien conjugal dans une union librement constituée, donc moralisée. Consignée par la division capitaliste des tâches dans la sphère domestique, l'épouse gagne en autonomie, et récuse les images traditionnelles de la Dame et de la souillon pour incarner, avec tout ce que ce terme suggère de dignité et de limitations, la 'bourgeoise'. Aux États-Unis, note encore Tocqueville, la sérénité du *home* se prolonge en consensus civique, le péril étant que le citoyen ne délaisse cette vie publique, dont l'entière responsabilité repose désormais sur lui, pour les charmes de son privé.

Auguste Comte n'a pas ce souci. Il est convaincu que la famille « positive » nous élève des instincts égoïstes aux penchants altruistes : la conjugalité par exemple combine le plus égoïste des appétits, la concupiscence, et le plus chaste des dévouements, lequel survit à la mort même dans le « veuvage

éternel ». Et il assimile le pouvoir du sexe masculin ou « actif » à celui de la classe gestionnaire ou Patriciat, tandis que, par sa complète vassalisation d'un côté, son rôle de providence morale de l'autre, le sexe féminin ou « affectif » devient l'homologue et du Prolétariat intègre et soumis, et du Sacerdoce ; « nourrie » par son époux, la femme se consacre aux sublinités du cœur, et se voit sacrée « prêtresse domestique de l'Humanité »—idéalisation qui surhumanise, mais du coup déshumanise par le haut celle que la misogynie patriarcale déshumanisait par le bas. En tempérant l'hérédité, foncièrement égoïste, par l'adoption et en ouvrant la cellule nucléaire à certains ascendants et domestiques—ces domestiques dont tant de philanthropes de l'époque dénoncent l'influence pernicieuse—, la famille rayonnera vers la Cité et (tentation utopique) sera en mesure de régénérer l'humanité.

Michelet est, en ce milieu du XIX^e siècle, le chantre le plus représentatif de ce familialisme paternaliste bourgeois. *Le Prêtre, la femme et la famille* (1845) exalte le foyer, « saint des saints de la vie moderne »², la table, le lit, hauts lieux des liturgies domestiques, dans un souci avant tout protectionniste : sauvegarder la cellule familiale des tentations centrifuges d'un côté, de l'intrusion des tiers de l'autre. Centrifuges, les plaisirs interlopes de l'époux, mais aussi les activités professionnelles ou mondaines de l'épouse. Tiers intrus ? Michelet renvoie tous les proches qu'accueillait Comte et jusqu'à la femme de chambre, confiant son trop intime office au mari comblé ; et il pourfend ces parasites que sont, sur l'axe de la filiation, le précepteur et, sur celui de l'alliance, le directeur de conscience.

Ce directeur, jésuite bien entendu, a subrepticement noué avec l'épouse un effrayant « mariage spirituel », qui lui permet d'accaparer tous les paramètres familiaux : l'économique, par le biais des aumônes et des legs ; le « bâton de l'autorité », encore nommé, dit Michelet, « le droit de la verge » (*Prêtre* 255) : outre l'autoritaire, le prêtre dévoie le sexuel, par le biais d'un mysticisme voluptueux. Brandissant le Sacré Cœur de Jésus, il détourne même la pulsion familiale par excellence, le sentimental, le cœur ; or chez les femmes, « la vie du cœur est tout. Cet organe, passage du sang, et fortement influencé par les révolutions du sang, n'est pas moins dominant dans la femme que le sexe même » (*Prêtre* 165). C'est ainsi que, séduite par le serpent de Loyola, « Eve trahit encore Adam » (*Prêtre* 57). Pour que le mariage redeviene le mariage, il faut, affirme *Le Prêtre*, « que le mari s'associe la femme, dans sa route d'idées et de progrès, plus intimement qu'il n'a fait jusqu'ici » (*Prêtre* 9). « Qu'elle veuille et pense avec lui, agisse avec lui, souffre avec lui », qu'elle soit pour lui « non la compagne seulement, mais le compagnon, l'ami, l'associé, l'*alter ego* » (*Prêtre* 274-75). Si dans cette association les attributions ne sont pas égales, ce n'est pas, comme

chez Tocqueville, au nom d'une division du travail ni, comme chez Comte, d'une distribution du temporel et du spirituel : c'est que l'épouse est formée, modelée par l'époux à son image, *alter ego*. Adam tire Eve de sa propre côte.

Qu'est a priori la femme, qu'une surface blanche (vierge), ponctuée de traces rouges (sang) ? Le Michelet de *L'Amour* (1859) et de *La Femme* (1860), féru de physiologie, de gynécologie, de dissections, le Michelet du *Journal*, maniaquement attentif aux fonctions corporelles de la jeune madame Michelet, le Michelet géographe et zoologue de *La Montagne* et de *La Mer* est fasciné par les menstrues, « le flux, le reflux de cet autre océan, la femme ! ».³ Les menstrues ancrent la femme dans les grands rythmes naturels. Or qui dit mer, qui dit nature dit innocence, abondance, pérennité, sublimité, mais aussi, à l'époque romantique, sauvagerie et tempête. Réduite à la matrice, la femme risque de se laisser emporter par le rut, l'hystérie, la folie du sang ; en elle sommeille la goule, la sorcière aux sabbats meurtriers, la bacchante aux fureurs mutilantes... Enfin, si la femme est castratrice, c'est qu'elle est elle-même castrée, ce dont témoignent, justement, les pertes périodiques qui l'exténuent ; chaque étape de sa vie, le départ de la maison paternelle, la défloration, les accouchements, le veuvage, est pour elle une blessure. De ces douleurs l'homme se flatte d'être et la raison, et le remède : cette naturalisation, ces débordements, cette vulnérabilité féminine ne répondent que trop bien à son vœu de domestiquer, de contrôler, de relever. « Si la femme naît faible et serve de souffrance, l'amour est sa rédemption, le mariage son affranchissement successif » (*Amour* 82).

La femme sera donc la création continuée du mari ; « elle veut renaître avec lui et de lui » (*Amour* 75). D'où il découle que « l'homme doit nourrir la femme.—Il doit [l']alimenter spirituellement et matériellement » (*Prêtre* xviii). Matériellement, Comte serait d'accord, mais il n'ajouterait pas : spirituellement. Spirituellement aussi, insiste Michelet, l'homme doit nourrir cet être enfoncé dans un infantilisme douillet, frigide et vaguement masochiste. Confesseur, professeur, médecin, il doit le garder des fréquentations corruptrices, des bondieuseries, des préjugés ; évinçant la soubrette, la confidente et surtout la génitrice, il lui apprend l'hygiène, le ménage, l'intendance, lui inculque l'amour de la nature et de la vie, en une sorte de maternage viril où il s'arroge les privilèges des deux sexes.

Ainsi réformée, la femme pourra à son tour nourrir l'homme, à table, au lit, par le cœur, et remplir sa mission économique, sexuelle et sentimentale. « C'est comme un autre allaitement », et même un « véritable enfantement. Création de chaque jour, lente, partielle, mais continue.—Elle [le] fait et [le] refait corps et âme, humeur, énergie »⁴. L'homme, qui se dépense à l'extérieur, se recharge dans son intérieur, dans le giron de sa partenaire. « Elle est sa fille ; il retrouve en elle

et jeunesse et fraîcheur. Elle est sa sœur, elle marche de front aux plus rudes chemins, et, faible, elle soutient sa force. Elle est sa mère, l'environne » (*Amour* 73). Jusqu'à ce que, variante du « veuvage éternel » de Comte, le défunt, grâce à une douloureuse « assimilation posthume », s'immisce pour ainsi dire foetalement dans sa veuve : « Oh ! qu'il vit depuis qu'il est mort ! [...] il est en elle. D'elle, il a pour la première fois la possession infinie, définitive et sans réserve » (*Amour* 207). Cette multiplicité de figures familiales assumées par chaque membre du couple, et la réversion sur l'axe de l'alliance de caractéristiques de la filiation, visent à faire du foyer une synthèse comble et comblante jusqu'à l'inceste, et ce, grâce à la manipulation œdipienne d'un des êtres...

Et la filiation proprement dite ? « Qui fait le mariage et la famille ? l'enfant [...] Il en est le but et la fin, le milieu, le médiateur, j'allais dire le tout » (*Prêtre* 280). D'où cette idée reçue, que la mère qui faute et introduit au foyer des rejetons adultérins est beaucoup plus coupable que le père libertin. La filiation sanctionne le dogme de la création continuée et (inégalement) réciproque, et porte le dernier coup au monadisme des êtres familiaux. La génitrice, « envahie de la force mâle qui une fois a mordu en elle », se met à mimer le mâle, sa voix devient grave, sa lèvre se couvre d'un duvet... (*Amour* 170) ; elle gardera si bien sa marque fécondante, que ses fruits d'un autre lit ressembleront à son premier mari ! La nourrice est ensuite remodelée par son nourrisson, Eve par son petit Adam : « celle qui le créa, il la crée à son tour [...] il lui crée la mamelle, ce souverain ornement de la femme », lit-on dans *Nos Fils* (1869)⁵ ; dans le jeu, « allaitement de l'esprit », la mère, obéissant aux suggestions du bambin, ne lui enseigne rien qu'il ne lui ait appris, de par cette « seconde éducation dont jamais on ne parle, celle que les parents reçoivent de l'enfant même » (*Nos Fils* 406).

Mais gare au serpent qui, après l'Éden de l'alliance, hante le Jardin de la filiation : le précepteur jésuite ; le père l'écartera en supervisant lui-même l'instruction de son fils. Si enfin, après avoir formé l'épouse, il lui enlève et prend lui-même en main la formation de sa fille, alors—alors « se trouvera rompu ce misérable cercle où nous tournons, où la femme empêche de créer [...] la Femme, l'adorable idéal de grâce dans la sagesse » (*Femme* 427). À la deuxième génération pourront enfin communier « l'homme et la femme dont chacun n'est qu'une moitié », et se concrétiser « l'idéal oriental d'un même être divisé qui veut toujours se rejoindre » (*Femme* 497). On sait, hélas, ce que cache pour la bourgeoise ce titre condescendant et déceptif de « moitié »...

Ainsi encadrée, la femme trouvera une fonction auprès de cette autre Mère elle aussi nommée et façonnée par le Père, la Mère-« Patrie », et ce, de façon assez comtienne : c'est par son action sur l'homme, lequel agit à l'extérieur, que

la femme devient assimilable à « une puissance harmonique qui du cercle de la famille, peut dans la société projeter des cercles plus grands ! » (*Femme* 547). Le foyer sera alors vraiment « la pierre angulaire du Temple et le fondement de la Cité » (*Prêtre* 307), étant entendu que « le foyer n'est pas une pierre, comme on le dit souvent, c'est un cœur, et c'est le cœur d'une femme » (*Amour* 221).

Hélas ! Féru de statistiques, l'auteur de *L'Amour* estime que la famille du milieu du XIX^e siècle va fort mal, et parallèlement toute la société, car les désordres des ménages sont à la fois l'image, la cause et la conséquence des désordres collectifs. Nuptialité en baisse, abandons fréquents, dénatalité, mise au monde d'anormaux, suicides féminins, hystérie—« ce siècle sera nommé celui des maladies de la matrice » (*Amour* 42). Dans les couches supérieures, l'homme et la femme vivent séparés, abandonnant leur intérieur à toutes sortes d'importuns, tandis que les foyers des humbles, plus unis, sont taraudés par la pauvreté. En outre, nantis et démunis ne s'entendent pas. Au lieu de chercher à séduire le peuple, que sa naïveté, sa sauvagerie, sa destinée de souffrance rapprochent de la femme, et dont le potentiel appelle une puissance fécondante, la bourgeoisie se comporte en patriarce insensible ; le peuple, infidèle, se laisse alors suborner par l'alcoolisme, la débauche, le dévergondage émeutier... La guérison de la patrie, et de la famille, passera par la pondération des classes. Michelet recommande que la bourgeoisie, virilement prépondérante, s'allie plus intimement au peuple—et d'abord, que le bourgeois s'allie à une femme du peuple, moins dispendieuse, moins fière et surtout plus malléable que les demoiselles huppées. *Le Peuple* réclame en outre que la classe dominante « adopte » la classe dominée, que les possédants se fassent pères des déshérités.

Avec la plupart de ses contemporains, Michelet estime donc que ce n'est plus la famille qui détermine l'individu moderne, mais l'inverse ; qu'au-dessus de la bourse, du lit, du « bâton de l'autorité », la famille cristallise aujourd'hui autour de ce merveilleux et fragile attribut féminin, le cœur ; et que, vecteur de la promotion bourgeoise du privé, le cœur débordera, romantiquement, en fraternité publique et plus précisément républicaine—à condition toutefois de demeurer sous l'égide d'un paternalisme, coloré chez notre auteur de dolorisme domestique et de misérabilisme social.

New York University

Notes

1. Une version de cet essai est incluse dans l'article « Le Cœur régulateur : théories romantiques de la famille », *Romantic Review*, 92:3 (2001): 259-76.
2. Jules Michelet, *Le Prêtre, la femme et la famille* (Paris: Lévy, 1878), 98.
3. Jules Michelet, *L'Amour, Œuvres complètes* (Paris: Flammarion, 1985), 18:62.
4. Jules Michelet, *La Femme, Œuvres complètes* (Paris: Flammarion, 1985), 18:458.
5. Jules Michelet, *Œuvres complètes* (Paris: Flammarion, 1987), 20:384.